

# Séminaire « Soutenabilités »

## Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

**Nom :** Dubois

**Prénom :** Benoit

**Institution ou entreprise :**

**Axe(s) :**

- Quelle voie pour une économie soutenable ?

**Intitulé de votre contribution :** La lutte contre les gaz à effet de serre pour rendre notre économie soutenable

**Résumé de votre contribution :**

La lutte contre les gaz à effet de serre permet de rendre notre économie plus soutenable. Elle passe par moins consommer d'énergie pour se chauffer, décarboner nos modes de chauffage fioul et gaz, et décarboner également nos moyens de transport. Au niveau européen, il est fondamental de mettre en place un mécanisme d'ajustement aux frontières qui prend en compte l'empreinte carbone des produits que nous importons. Par ailleurs, dans un autre registre, afin d'atteindre les objectifs de la PPE pour le solaire photovoltaïque, il faut favoriser fortement son développement sur des friches (industrielles par ex.) en octroyant un bonus supplémentaire à ces installations lors des appels d'offre de la CRE. Ceci permet de protéger le foncier agricole ou forestier.

## QUELLE VOIE POUR UNE ECONOMIE SOUTENABLE

### 1/ Lutte contre les Gaz à Effet de Serre

La lutte contre les gaz à effet de serre passe par moins consommer d'énergie pour se chauffer, décarboner nos modes de chauffage fioul et gaz, et décarboner également nos moyens de transport.

De façon plus concrète, il faut :

- Accentuer les primes de rénovation énergétique afin que plus de particuliers isolent mieux leurs logements ;
- Mettre en avant les pompes à chaleur en remplacement des vieilles chaudières fioul ou gaz ;
- « Verdir » le gaz dans notre réseau national : pour cela la PPE fixe un objectif de 10% de biogaz dans la consommation annuelle en 2030, mais il faut en plus utiliser notre parc nucléaire pour produire du dihydrogène à partir d'électricité décarbonée avec un objectif de 10% également dans la consommation annuelle en 2030 ;
- Accompagner nos constructeurs automobiles pour produire plus de véhicules électrique et à hydrogène tout en maintenant l'emploi chez nous en France : par exemple usine de batteries électrique pour l'automobile sur le site PSA de Douvrin ;
- Augmenter le taux d'incorporation des biocarburants dans les volumes essence et gasoil, tout en arrêtant le biodiesel à base d'huile de palme, responsable de déforestation massive au Brésil, en Indonésie. Il faut favoriser les biocarburants de seconde et troisième génération.

Au niveau européen, il est fondamental de mettre en place un mécanisme d'ajustement aux frontières qui prend en compte l'empreinte carbone des produits que nous importons. Cela permettrait de protéger certains secteurs industriels européens (métallurgie, chimie, ...), sachant qu'aujourd'hui des pays (Chine, Inde, ...) produisent avec des règles environnementales laxistes et inondent ensuite le marché européen. A ce jour l'Europe est doublement perdante, puisqu'elle perd ses emplois et en même temps la pollution mondiale augmente (car il faut transporter en plus tous ces produits).

La crise récente du Coronavirus montre qu'il faut de toute façon rapprocher et relocaliser une partie de nos chaînes d'approvisionnement.

### 2/ Développer du solaire photovoltaïque sur des friches industrielles

La PPE prévoit d'augmenter la production d'électricité solaire et éolienne, afin d'avoir un mix électrique complètement décarboné avec le nucléaire et l'hydraulique.

Concernant le solaire photovoltaïque, l'objectif d'approximativement 30 GW de plus entre 2018 et 2028 est annoncé. Pour atteindre cet objectif, il faut se baser à la fois sur les grandes toitures (centres commerciaux, entrepôts logistiques, ...) et sur les installations au sol.

En visant l'objectif de 25 GW au sol par exemple, cela représente 25 000 hectares de foncier en moyenne. Les solutions existent pour ne pas empiéter sur des surfaces agricoles ou forestières : utiliser des friches SNCF, des friches militaires, et surtout des friches industrielles. L'ADEME a estimé en avril 2019, que 49 GW de solaire photovoltaïque peuvent être installés au sol sur d'anciennes friches industrielles ou commerciales (source : <https://www.ademe.fr/evaluation-gisement-relatif-zones-delaissées-artificialisées-propices-a-l'implantation-centrales-photovoltaïques>). C'est largement suffisant pour atteindre nos objectifs.

Il faut favoriser fortement le développement du solaire photovoltaïque sur des friches en octroyant un bonus supplémentaire à ces installations lors des appels d'offre de la CRE. Il s'agit de mobiliser avant tout ces surfaces délaissées afin de tenir nos objectifs et de redynamiser ces zones souvent péri-urbaines.